



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021





## Table des matières

<b>SUIVI DES PROJETS DE PAYS</b>	<b>3</b>
<b>EVOLUTION DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)</b>	<b>8</b>
<b>SCOT ET URBANISME</b>	<b>9</b>
<b>PROGRAMME LEADER</b>	<b>11</b>
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2021</b>	<b>19</b>



## SUIVI DES PROJETS DE PAYS

### LE JEU DE PAYS

En 2020, le Conseil de Développement du Pays de Sarreguemines-Bitche a réalisé et diffusé un jeu de pays avec le concours de la maison d'Édition Bordier. Pour mémoire, ce jeu de plateau propose environ 500 questions sur les richesses du pays (histoire, géographie, patrimoine, personnalité, platt...). Edité à 2000 exemplaires en 2020, il a été proposé aux mairies et à des diffuseurs sur l'ensemble du territoire. Les stocks ont été épuisés en moins de 3 mois.

Au vu de l'intérêt qu'a suscité ce produit, une réédition exceptionnelle est intervenue en 2021, 2 000 exemplaires ont été commandés à la maison d'Édition Bordier et tous les exemplaires ont été distribués dans les différents points de vente. Dans la mesure où tous les exemplaires du jeu ont été vendus, la régie de recettes créée à cette fin est désormais devenue sans objet et il convient de la clôturer.

#### Bilan de l'opération :

Dépenses		Recettes	
<i>Edition, confection</i>		<i>Ventes</i>	<b>83 570,15 €</b>
<i>des pions pour le coffret Deluxe, réédition</i>	<b>77 137,02 €</b>	<i>Mécénat</i>	
		<i>Crédit Mutuel</i>	6 000,00 €
		<i>Smart</i>	2 720,64 €
<b>Total</b>	<b>77 137,02 €</b>	<b>Total</b>	<b>92 290,79 €</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>15 153,77 €</b>		

Pour rappel, les recettes liées à la vente de la boîte de jeu ont été définies comme suit :

- 19,50 € TTC prix éditeur (à destination des revendeurs pour le grand public : supermarchés, librairies, magasins, boutiques...);
- 24,50 € TTC à tarif préférentiel (à destination des collectivités locales et comités d'entreprise, acteurs du tourisme n'ayant pas pour objectif la revente au grand public...);
- 29,90 € TTC prix public (pour les individuels en cas de vente directe par le Syndicat).



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## DISSOLUTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

Au vu de l'évolution législative, la Communauté de Communes du Pays de Bitche a décidé de renoncer au Conseil de Développement. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a prévu d'organiser un Conseil de Développement à son échelle. En conséquence, le Conseil de Développement du Pays de Sarreguemines-Bitche a été dissous par le Comité syndical en date du 30 mars 2021.

## PROGRAMME SARE

En 2021, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a signé une convention avec la Région pour une durée de trois ans afin de mettre en œuvre le dispositif SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique) localement. Ce dispositif a vocation à favoriser la rénovation et les économies d'énergie pour les particuliers. Pour ce faire, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines s'est appuyé sur les services de l'ADIL 57 et plus particulièrement son conseiller Info Energie (conseiller FAIRE). Le dispositif appelle un cofinancement des collectivités auquel la Région abonde à hauteur du même montant : 1 € de la collectivité locale = 1 € SARE.

Les intercommunalités concernées souhaitant reprendre la gestion de ce dossier en interne, et la convention qui liait le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines à l'ADIL s'achevant au 31 décembre 2021 a été dissoute.

## DISPOSITIF DE PREVENTION DES JEUNES DECROCHEURS « SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT ET MOTIVATION »

Le Dispositif « Soutien, accompagnement et motivation » est porté par le lycée Nominé pour le compte de tous les établissements de collèges et lycées de l'Arrondissement de Sarreguemines. Il a vocation à prévenir le décrochage scolaire. Il se décline en deux axes :

- Soutien à l'expression de parcours ambitieux ;
- Accompagnement dans la réalisation de ces projets.

Les objectifs du dispositif sont :

- Accroître l'ambition scolaire des jeunes collégiens et lycéens issus de milieux modestes... ;
- Mettre en œuvre un parcours personnalisé de réussite éducative et la réinsertion dans un parcours qualifiant ;
- Aider les familles lors de situations de conflits avec leurs enfants ;
- Eviter la déscolarisation définitive ;
- Restaurer l'estime de soi chez les jeunes en difficulté.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines soutient ce dispositif depuis sa création (initiée par le Conseil de développement en 2007). Ce dispositif était également soutenu jusqu'en 2020 par la Région, mais son accompagnement ne devrait pas être poursuivi. Or, la crise sanitaire a mis au jour des situations fragiles chez davantage de jeunes. Le principe d'un renouvellement du soutien du Syndicat Mixte au projet à travers une subvention de 7 000 euros permettant de rémunérer les référents-tuteurs a été acté pour 2021.

## RELOCALISATION DES PRODUITS LOCAUX

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial, piloté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et associant les Pays de Saverne et de Sarreguemines Bitche a fait l'objet d'une demande de labellisation au Plan National de l'Alimentation en 2018. Cette labellisation a permis de développer un plan d'actions en faveur de la transition alimentaire (filière viande, circuits courts, lutte contre le gaspillage, alimentation et santé...). Néanmoins, la concrétisation de ce dispositif a pris du retard en raison du retrait en 2019 de l'un des partenaires initiaux (Pays d'Alsace du Nord).

#### La concertation mise en œuvre en 2021 :

- 2 Journée acteurs et partenaires (26 mars à Reichshoffen (10 participants) et 18 mai à Hottviller (26 participants) ;
- 3 Ateliers thématiques : Restauration Hors Domicile (annulé faute de participants), Méthodes alternatives d'alimentation (8 participants), Foncier, installation et pratiques agricoles (annulé faute de participants), Communiquer, Sensibiliser et Former (11 participants), La gouvernance pour faire vivre le Projet Alimentaire Territorial ;
- 1 Comité Technique pour compléter la réflexion sur les fiche actions (Restauration Hors Domicile, installation et foncier, méthodes alternatives d'alimentation)
- 4 focus groupe pour interroger les habitants sur leurs pratiques alimentaires : annulés faute de participants.

### MISE EN PLACE D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF DE PRODUITS LOCAUX

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial des Vosges du Nord, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines accompagne une **étude préparatoire à la mise en œuvre d'un point de vente collectif à Sarreguemines**. Ce projet de collaboration est porté en **partenariat** avec la



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et l'Association des Producteurs du Pays de Bitche.

La mise en œuvre du point de vente collectif permettra de valoriser les productions locales et ainsi de stimuler **l'économie locale** en proposant aux producteurs du Pays de Sarreguemines-Bitche et des environs un point de vente au cœur du plus important bassin de vie du territoire et ouvert à tous les producteurs intéressés, indépendamment des partenariats existants. Le projet a également pour ambition d'améliorer **l'autonomie alimentaire** du territoire en complétant un réseau de distribution de produits locaux dispersé et parfois peu accessible pour ses habitants.

Un premier Comité de suivi s'est réuni le 14 juin 2021 et a permis de :

- valider la méthodologie et le calendrier proposés par le prestataire,
- préciser les attentes des porteurs de projet quant à leur « point de vente idéal » (localisation, horaires d'ouverture, volume de vente visé...). A partir d'une représentation succincte de la diversité des points de vente collectif, il s'agit d'offrir aux structures porteuses de l'étude un espace pour exprimer leurs attentes tout en donnant des précisions aux prestataires pour construire le cadre théorique de sa comparaison des deux scénarii en fonction des localisations envisagées.

Ont été invités à cette réunion :

- les trois structures porteuses du projet de collaboration (Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines, Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et Association des Producteurs du Pays de Bitche) ;

- la Ville de Sarreguemines ;
- l'Espace Entreprise ;
- le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord ;
- la Communauté de Communes du Pays de Bitche (chargé de mission PCAET) ;
- la Chambre d'Agriculture de Moselle ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle ;
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle.

Un deuxième Comité de suivi s'est réuni le 16 décembre 2021, il visait à :

- présenter l'analyse comparative du prestataire,
- poursuivre les échanges entre partenaires locaux et institutionnels autour du projet,
- demander, si besoin, des précisions au prestataire en prévision de la restitution aux producteurs le 20 janvier 2022,
- ré-affirmer la volonté de la collectivité d'accompagner le volet opérationnel du projet une fois le collectif de producteurs identifié.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Le 29 juin 2021, une réunion d'information aux producteurs a eu lieu. Cette première réunion d'information visait à :

- présenter la méthodologie de l'étude aux producteurs et recueillir leurs attentes (par rapport aux horaires, chiffre d'affaires attendu, services annexes envisagés, possible disposition à travailler avec des producteurs allemands...);
- sensibiliser les éventuels porteurs de projet au soutien de la collectivité (le portage de l'étude préparatoire par le SMAS, l'accompagnement de la CASC pour le volet opérationnel);
- impulser une prise d'initiative de la part des producteurs locaux en les incitant à entamer une réflexion collective autour d'un éventuel projet (les informer de la restitution des résultats de l'étude en septembre 2021 et d'une attente, de la part de la collectivité, de propositions de projets par des groupes de producteurs).

Cette étude préparatoire à la mise en œuvre d'un point de vente collectif à Sarreguemines est cofinancée par l'Union Européenne au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).



## EVOLUTION DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

Le système d'information géographique du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines relève d'une délégation de maîtrise d'ouvrage unique de ses intercommunalités membres depuis 2009.

Les principales tâches effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 étaient les suivantes :

- **Formation sur Arcopole** à Wittring / Neufgrange / Rouhling ;
- **Formation sur Géocimetière** à Hundling / Lengelsheim ;
- **Création** carte format A0 avec fond cadastral + zonage pour Hundling et Bining ;
- **Formation Géocimetière** à Rouhling / Puttelange-aux-Lacs ;
- **Création** carte format A0 avec fond cadastral pour Reysviller ;
- **Formation sur Arcopole** à Hanviller ;
- **Création** carte format A0 avec fond cadastral pour Bettviller ;
- Recherche sur les données ZNIEFF / ENS / Natura 2000 ;
- Recherche de données touristiques ;
- **Création** carte format A0 avec fond cadastral pour Erching ;
- **Formation sur Arcopole** à Woelfling-lès-Sarreguemines ;
- **Création** d'une notice Arcopole ;
- Travail d'assemblage de dalles orthophotos ;
- Travail d'analyse des dents creuses et enveloppes urbaines.

Suite à la décision des élus, l'outil SIG a été transféré aux deux intercommunalités membres du syndicat, le service au niveau du Pays a été dissous à compter du second semestre 2021.



## SCoT ET URBANISME

### MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI

*Depuis son approbation en 2014, le SCoT accompagne les collectivités dans leurs procédures de mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec les objectifs du SCoT. Il émet des avis sur les PLU et cartes communales, les permis d'aménager et les dossiers présentés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).*

En 2021, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a émis un avis sur :

- la modification n°3 du PLU de Keskastel ;
- la modification n°1 du PLU de Grundviller ;
- la modification simplifiée n°3 du PLU de Hambach ;
- la modification simplifiée n°1 du PLUi Ouest de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ;
- la modification simplifiée n°1 du PLUi Est de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ;
- le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Rhin Meuse ;
- le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027 du bassin Rhin Meuse.

### SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL

#### **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL »**

*Fin 2018, le SCoT a été retenu comme territoire pilote par la Fédération Nationale des SCoT suite à un appel à manifestation d'intérêt national : avec les SCoT du Mans et de Grenoble, le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines expérimente une méthodologie visant à revoir sa stratégie d'aménagement commercial en accord avec les nouveaux impératifs législatifs et réglementaires (loi ELAN).*

*Cette démarche permettra au SCoT de modifier son volet commercial en y associant les acteurs locaux et nationaux impliqués (fédérations de commerce, opérateurs commerciaux, ministères...) et de poser les jalons d'un observatoire du commerce. Elle est organisée à deux échelles : nationale et locale. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés en 2019 en local et national et poursuivis en 2020 et 2021.*

En 2021, l'accompagnement des élus dans leur réflexion autour de l'aménagement commercial s'est poursuivi autour de deux principales rencontres :



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

- Le 4<sup>ème</sup> Comité de pilotage Local du SCOT le lundi 5 juillet 2021 qui portait plus particulièrement sur l'implantation et l'intégration des activités artisanales de terrassement dans la trame urbaine (restitution de l'étude de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat) ;
- Le 5<sup>ème</sup> Comité de Pilotage local du SCOT le mardi 6 juillet 2021, animé par D. LESTOUX autour des nouvelles tendances de consommation que les élus souhaitaient intégrer dans la planification de l'aménagement du territoire.

## RESEAUX ET PARTENARIATS

### GROUPES DE TRAVAIL TRANSFRONTALIERS

Le SCoT de l'arrondissement de Sarreguemines est partie prenante des réflexions engagées au niveau de l'Eurodistrict Sarrebruck-Moselle Est pour la définition d'un projet MORO (concept d'aménagement transfrontalier) et participe à une conférence visant à coconstruire une vision partagée sur l'aménagement commercial.



## PROGRAMME LEADER

### ANIMATION/ COMMUNICATION

#### SUIVI DE PROJETS LEADER

Dans le cadre du projet « **Commémorations de la guerre de 1870 et du siège de Bitche** » porté par la Citadelle et le jardin pour la paix de Bitche, le GAL a participé à l'inauguration du spectacle « Résistance à outrance » le vendredi 5 novembre 2021. Le spectacle retrace les grands faits du siège de Bitche, tantôt du point de vue des militaires, tantôt du point de vue des civils. Le GAL a également participé à une visite de l'exposition réalisée en collaboration avec la SHAL le 17 septembre 2021. Cette exposition comportait des documents historiques parfois inédits ayant trait au siège de Bitche, à ses acteurs et à ses conséquences dans l'histoire jusqu'à l'issue de la Première Guerre mondiale.



*Crédits photos : SMAS*

#### ARTICLE DANS LA NEWSLETTER DU SMAS

Le GAL communique régulièrement sur ses actions par le biais de la newsletter du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

**Extrait de la newsletter du mois de Mai 2021 :**

## **Programme européen LEADER : de nouveaux dossiers programmés grâce à l'enveloppe supplémentaire**

Dans le cadre du remaquetage du Programme de Développement Rural de Lorraine 2014-2022, la Région Grand Est, en tant qu'autorité de gestion du programme LEADER, a attribué une enveloppe complémentaire de 250 000 € au Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Ainsi, depuis décembre 2017, le GAL LEADER a programmé 36 dossiers de demande de subvention. Cela représente un total de 1 261 104,39 € de crédits FEADER accordés (soit près de 70% de l'enveloppe globale, abondement compris).

Parmi ces dossiers on compte depuis le Comité de Programmation du 7 avril 2021 la « création du pôle solidaire » de la commune de Puttelange-aux-Lacs, la

« structuration de la destination touristique autour des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin » par l'association du Bassin Touristique de la Sarre et enfin les « commémorations de la guerre de 1870 et du siège de Bitche » par la Citadelle et le jardin pour la paix de la ville de Bitche.



## COMITES DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation LEADER s'est réuni trois fois en 2021 pour étudier les dossiers de demande de subvention qui lui sont présentés.

### **COMITE DE PROGRAMMATION N°18 : LUNDI 25 JANVIER 2021**

#### **Les points suivants étaient à l'ordre du jour :**

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente
2. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
  - a. Mise à disposition d'un parc de cinq vélos à assistance électrique aux publics fragiles afin de faciliter leur mobilité dans leur accès à l'emploi/ Association Intermédiaire Cap Emploi ;
  - b. Diversifier nos activités en devenant organisme de formation certifié Qualiopi/ Association Intermédiaire Cap Emploi ;
  - c. Commémorations de la guerre de 1870 et du siège de Bitche/ Ville de Bitche (Citadelle et jardin pour la paix) ;



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

3. Point sur le retrait des demandes de subvention Leader
4. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
5. Divers

## COMITE DE PROGRAMMATION N°19 : MERCREDI 7 AVRIL 2021

### Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente
2. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
  - a. Circuits de randonnées à Obergailbach/ Commune d'Obergailbach ;
  - b. Plan de communication 2021-2022, redéploiement de l'offre touristique/ Centre International d'Art Verrier (Régie directe de la Communauté de Communes du Pays de Bitche) ;
  - c. Mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique (circuits de randonnée)/ Commune de Petit-Réderching ;
3. Programmation des dossiers déposés au GAL :
  - a. Création d'un pôle solidaire/ Commune de Puttrelange-aux-lacs ;
  - b. Structuration de la destination touristique autour des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin/ Association Bassin Touristique de la Sarre ;
  - c. Commémorations de la guerre de 1870 et du siège de Bitche/ Citadelle et jardin pour la paix (Ville de Bitche) ;
4. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
5. Divers

## COMITE DE PROGRAMMATION N°20 : LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

### Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente
2. Adoption de la répartition de l'enveloppe transition au sein de la maquette financière
3. Programmation des dossiers déposés au GAL :
  - a. Animation et fonctionnement du GAL pour l'année 2021/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines ;
  - b. Mise à disposition d'un parc de cinq vélos à assistance électrique aux publics fragiles afin de faciliter leur mobilité dans leur accès à l'emploi /Association Intermédiaire Cap Emploi ;
  - c. Diversifier nos activités en devenant organisme de formation certifié Qualiopi / Association Intermédiaire Cap Emploi ;
4. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
  - a. Valorisation des circuits courts du territoire /Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

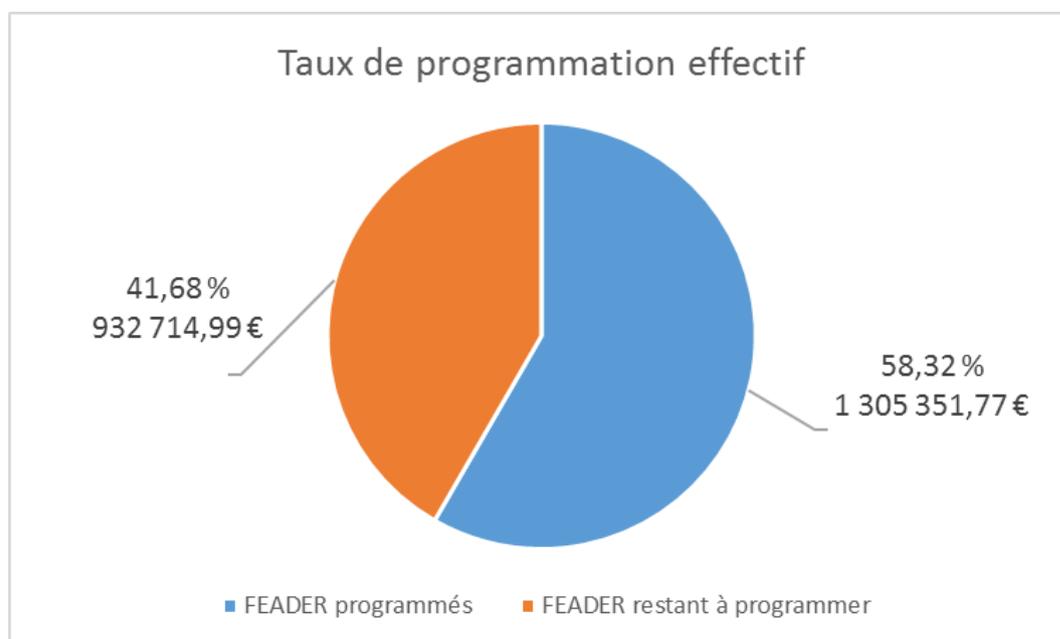
- b. Mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de la réalisation de la scénographie du Château de Weckersburg à Walschbronn et réalisation du projet / Commune de Walschbronn ;
- c. Création d'un circuit de découverte du patrimoine/ Commune de Woelfling-lès-Sarreguemines ;
- d. Création d'un nouveau site touristique au Blauberg / Association GAUDETE ;
5. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
6. Divers

## POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2021)

Au cours de l'année 2021, l'Autorité de Gestion a accordé au GAL un premier abondement de 250 000 euros en février 2021, puis un second de 426 487 euros en juin 2021 dans le cadre de la prolongation du programme.

### TAUX DE PROGRAMMATION

Le **taux de programmation** atteint les 58,32 % représentant ainsi 1 305 351,77 euros de FEADER programmés sur une enveloppe totale de 2 238 066,76 euros.

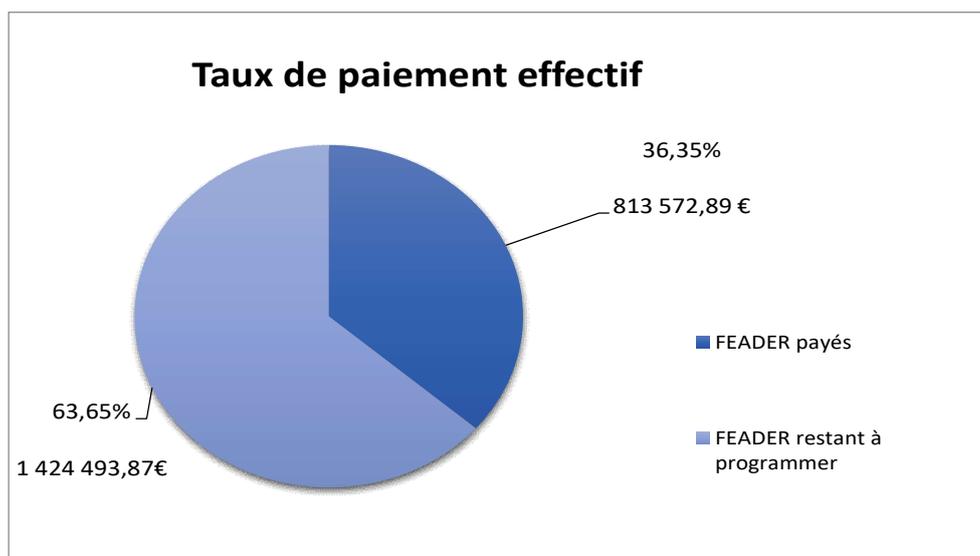




# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## TAUX DE PAIEMENT

Le **taux de paiement** qui tient compte des dossiers payés au 31 décembre 2021 s'élève à 36,35 % de la maquette financière.



## VISITES SUR PLACE

Dans le cadre de l'instruction réglementaire des dossiers de paiement, le GAL a l'obligation d'organiser une visite sur place (VSP) pour les opérations d'investissements soutenues par LEADER. Elle a pour objectif de finaliser le contrôle administratif avant paiement et de s'assurer de la réalisation de l'investissement et des obligations relatives à la publicité.

Les VSP suivantes ont été organisées au cours de l'année 2021 :

- Le lundi 18 octobre à 14h pour le dossier « Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits PDIPR reliant les châteaux » de la Commune de Baerenthal en partenariat avec les Communes de Philippsbourg, Eguelshardt et Walschbronn.



Crédits photos : SMAS



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

- Le mardi 14 décembre à 14h pour le dossier « Accroître le rayonnement de la rivière par l'amélioration de l'accueil et des services aux touristes » de la Ville de Sarreguemines;
- Le mardi 25 janvier à 14h pour le dossier « Circuit de découverte historique de Frauenberg (mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque) » de la Commune de Frauenberg.



Crédits photos : SMAS

## DEMARCHE D'ÉVALUATION REGIONALE

Le Réseau Rural Grand Est a missionné l'Association Citoyens et Territoires Grand Est pour mener à bien une démarche d'accompagnement des GAL en vue de l'évaluation finale de leur programme européen LEADER 2014-2022. L'essentiel du travail de cette année a été la constitution d'une boîte à outils au service de la démarche d'évaluation des GAL.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués autour de différentes problématiques comme par exemple les indicateurs d'évaluation, la rédaction d'un cahier des charges, la trame du rapport d'évaluation et le partage des outils.

Cette boîte à outils est désormais disponible sur le lien suivant :

[https://drive.google.com/drive/folders/1\\_arcO9Tlkxi4CYD8bzG6pd0ruYnl4eYH](https://drive.google.com/drive/folders/1_arcO9Tlkxi4CYD8bzG6pd0ruYnl4eYH)

Ils pourront être utilisés par le GAL du Pays de l'Arrondissement en vue de l'évaluation finale qui sera menée au cours du premier semestre 2022 par un cabinet d'études.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## ADMINISTRATION GENERALE

### SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

#### PREPARATION DES BUREAUX ET COMITES SYNDICAUX

- Préparation des **rapports et délibérations** du syndicat mixte (affichage, transmission, exécution des délibérations) :
  - o.. Bureaux : 1<sup>er</sup> février, 30 juin (sous forme de consultation écrite), 2 juillet (sous forme de consultation écrite), 5 octobre 2021 ;
  - o.. Comités syndicaux : 30 mars, 12 avril et 1er décembre 2021.
- Préparation des **orientations budgétaires, compte administratif et budget.**
- Préparation des avis de **compatibilité** des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

#### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Suivi du **budget.**
- Elaboration et suivi des dossiers de demande et de versement de **subvention** : Région, Leader, FCTVA.
- Elaboration du **rapport d'activité.**
- Suivi des **contrats d'assurance.**

### SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

Un **suivi des carrières** (production de contrats, d'arrêtés...) est assuré (entretiens professionnels, plan de formation, gestion de l'attribution des chèques vacances, suivi par la médecine du travail... ).

En 2021, l'accompagnement des salariés du SMAS a porté sur le suivi de l'évolution d'un congé maladie longue durée, de deux congés maternité et d'une démission.



**SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT  
DE SARREGUEMINES**

**ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021**



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2021

Les projets qui ont été programmés jusqu'à la date arrêtée du 31 décembre 2021 représentent un montant total de subvention Leader de 1 305 351,77 €.

Fiche action	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant FEADER (€)
Fiche action 1: Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi	Création d'un poste de chargés de projets accueil et tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	49 291,77
	Formation Qualité de l'accueil	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	6 019,00
	Formation Reporter du territoire	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	13 915,08
	Qualification et mise en synergie des boutiques des sites touristiques et de l'Office de Tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	24 507,44



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

	Mise à disposition d'un parc de cinq vélos à assistance électrique aux publics fragiles afin de faciliter leur mobilité dans leur accès à l'emploi	Association Intermédiaire Cap Emploi	2 830,27
--	--	--------------------------------------	----------

Fiche action 2 : Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales	Aménagement d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour enfants autistes	Commune de Rémelfing	49 999,95
	Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur (activité verrière)	Régie du Centre International d'Art Verrier	50 000,00
	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	33 321,06
	Epicerie solidaire	Commune de Puttelange-aux-lacs	7 334,26
	Création d'un pôle solidaire	Commune de Puttelange-aux-lacs	23 708,33
	Diversifier nos activités en devenant organisme de formation certifié Qualiopi	Association Intermédiaire Cap Emploi	9 331,96



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

<p>Fiche action 3 : Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande</p>	Mise en place de silhouettes en acier retraçant les différentes étapes de l'élaboration d'un sabot	Commune de Soucht	4 407,75
	Exposition « Opalines » au Musée du Verre et du Cristal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	11 755,80
	Réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre dans la vallée de la Blies	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	15 932,61
	Création de chambres d'hôtes, de table d'hôtes et d'un hébergement insolite	FIERLING Didier (particulier) (Château du Gendersberg – Hanviller)	13 618,62
	Aménagement paysager d'une plateforme terrasse en entrée de ville, située en bordure de Sarre (le Belvédère du Héron)	Ville de Sarreguemines	43 136,73
	Création d'un jardin des plantes anciennes et restauration d'une dépendance à la Maison des Arts et des Traditions	Commune de Rouhling	44 165,88
	Projet de développement des infrastructures (aires de jeux –aires de sport)	Ville de Puttelange-aux-lacs	22 936,50
	Développement de voies douces autour de l'étang	Commune de Rémering-lès-Puttelange	50 000,00



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Résidence d'artiste sur le Pays de Bitche	Communauté de Communes du Pays de Bitche	29 794,77
Festival Z'Etangs d'Art : développement culturel des étangs (Holving/Rémering-lès-Puttelange/Puttelange-aux-lacs) dans le but de renforcer l'attractivité touristique 2016-2018	Association du Foyer des Lacs	42 923,24
Aménagement d'un parcours de randonnée pédestre autour de l'étang du Welschhof pour renforcer la filière touristique « Ligne Maginot Aquatique »	Ville de Puttelange-aux-lacs	50 000,00
Accroître le rayonnement de la rivière par l'amélioration de l'accueil et des services aux touristes	Ville de Sarreguemines	50 000,00
Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits PDIPR reliant les châteaux forts du Pays de Bitche	Commune de Baerenthal	15 576,00
Accueil en mobilité et promotion innovante du Pays de Bitche	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	44 498,31
Spectacle nocturne « La Main du Prince »	Ville de Bitche	25 339,48



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

	Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le Site Verrier de Meisenthal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	49 999,99
	Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)	Commune de Frauenberg	35 068,40
	Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping-Urbach)	Commune d'Epping	25 927,46
	Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	50 000,00
	Création du circuit des Moulins	Commune de Bliesbruck	50 000,00
	Commémorations de la guerre de 1870 et du siège de Bitche	Citadelle et jardin pour la paix (Bitche)	34 905,24
Fiche action 4 : Développer des projets de coopération	Structuration de la destination touristique autour des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin	Association Bassin Touristique de la Sarre	47 412,09



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Fiche action 5 : Animer, gérer et communiquer sur la stratégie LEADER	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2015 (octobre à décembre)	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	10 868,77
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2016	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	47 859,84
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2017	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 038,81
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2018	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	49 228,59
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2019	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	43 836,12
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2020	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 291,26
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2021	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	37 122,64



**SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT  
DE SARREGUEMINES**

<b>TOTAL</b>	<b>1 305 351,77</b>
--------------	---------------------